

PROJET DE NOUVELLE UNIVERSITE

Gouvernance

[NOVEMBRE 2017]

www.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

LE CADRE GÉNÉRAL

Le groupe de travail « gouvernance » a pour mission de définir les modalités d'organisation et de fonctionnement de la nouvelle université à Nantes. Dans la perspective de la modification du code de l'éducation, il lui appartient de formuler des propositions innovantes, dépassant le cadre législatif actuellement en vigueur. Les travaux alimenteront donc le travail législatif annoncé.

Ces propositions devront s'inscrire dans le cadre posé dans le document de lancement de la nouvelle université à Nantes, diffusé en juillet 2017 à l'ensemble de l'établissement. Ce cadre est en cohérence avec le Document d'Orientation Stratégique 2017-2021.

Il pose les principes suivants :

- ✓ **Quatre pôles**, aux côtés de l'ESPE (composante de la nouvelle université à Nantes), structureront la nouvelle université et fédéreront l'ensemble des composantes et des unités de recherche : **Humanités, Santé, Sciences et Technologie, Droit-Economie-Gestion-Sociologie** ;
- ✓ **La nouvelle université sera une et indivisible, aucun des quatre pôles ne pourra s'en dissocier** ;
- ✓ **L'unité, la solidarité et la subsidiarité seront les fondements de la nouvelle université à Nantes** ;
- ✓ **Les composantes seront le lieu de l'excellence de la discipline**, de la liberté académique et de l'innovation en matière de recherche et de formation. Elles se consacreront notamment à la réussite et à l'accompagnement des étudiants, à l'expérimentation au service de la transition pédagogique, à la gestion prévisionnelle des carrières au plus près des équipes ;
- ✓ Les pôles disposeront d'une très large délégation de pilotage et de gestion. Ils bénéficieront d'un budget délégué, intégrant à moyen terme les crédits de masse salariale. Ils seront progressivement mis en capacité de programmer et de gérer la politique de formation et de recherche de leurs domaines disciplinaires, de répartir les enveloppes budgétaires et les emplois, de piloter les services de proximité en lien avec la direction générale des services, de gérer les ressources propres et les partenariats dans leurs domaines ;

Le ou la directeur.rice de pôle sera nommé.e par le Président de la nouvelle université à Nantes, sur proposition des représentants de l'instance polaire ;

Chaque pôle sera doté d'une instance de pilotage et de gestion, installée à l'issue d'un processus démocratique qu'il nous appartient de concevoir collectivement ;

Le contrat pluriannuel d'objectif et de moyen (CPOM) sera l'outil d'animation de la stratégie et de sa déclinaison à l'échelle des pôles ;

- ✓ Le niveau central sera le garant de l'unité de l'établissement et de la solidarité entre les pôles. Pour cela, il s'appuiera sur une équipe politique et sur la direction générale des services. Il veillera à la cohésion sociale et à la mobilité interne entre les quatre pôles dans le cadre d'un projet social commun. Il définira la stratégie de recherche et de formation de l'établissement. Dans le cadre de la démarche contractuelle, il exercera la responsabilité d'employeur de la nouvelle université à Nantes en fixant le plafond d'emploi et le montant de la masse salariale de chaque pôle.

LA METHODOLOGIE

De novembre 2017 à mars 2018, le groupe de travail « gouvernance » s'attachera à produire deux livrables.

L'un devra définir les grands principes de gouvernance de la nouvelle université à Nantes et de ses quatre pôles (forme juridique, identification des instances, rôle, composition et articulations). L'autre précisera, sur la base d'un état des lieux complet de l'existant par domaine d'activité, la répartition des compétences entre les différents niveaux de pilotage et de gestion de l'administration.

Des ateliers seront organisés. Ils permettront de partager les travaux en cours avec l'ensemble de la communauté et de les enrichir.

Les livrables seront soumis en mars au groupe projet élargi aux préfigureurs puis au comité de pilotage. Ils seront partagés avec le Congrès en avril.

Ce groupe est composé du 1^{er} vice-président, de la vice-présidente à la réforme, de la direction générale, du cabinet, du conseiller vie universitaire, du directeur des affaires juridiques, du responsable de la cellule d'appui aux affaires institutionnelles, de la responsable de la cellule d'aide au pilotage, des préfigureur-ric.e.s de pôle, des secrétaires généraux de pôle, de trois directeur.ric.e.s de composante, de quatre directeur.ric.e.s d'unités de recherche, d'un.e directeur.ric.e de service commun, d'un.e secrétaire général.e de composante, et d'administrateur.ric.e.s.

Le groupe procédera à des auditions dès que nécessaire. Il sera particulièrement à l'écoute des partenaires sociaux et des représentants des étudiants.

LA GOUVERNANCE DE LA NOUVELLE UNIVERSITE A NANTES ET DE SES QUATRE POLES

Sur la gouvernance de la nouvelle université à Nantes, comme sur celle des pôles, le groupe de travail devra s'attacher à préciser la nature, le rôle, les responsabilités et la composition des différentes instances. Il s'intéressera aux modalités d'articulation de ces instances avec le pouvoir exécutif de l'établissement. Une attention particulière sera portée au fonctionnement croisé des instances polaires et des instances des composantes (complémentarités et interface, rôles respectifs...).

Il définira également la forme juridique des pôles et s'intéressera aux grands principes de la contractualisation interne.

La rédaction du livrable sera assurée par le 1^{er} vice-président, la vice-présidente à la réforme, la direction générale, le cabinet et le directeur des affaires juridiques.

LA REPARTITION DES COMPETENCES

Un état des lieux complet de l'existant par domaine d'activité et par domaine de gestion sera réalisé au niveau des services centraux, des services communs concernés, des pôles et des composantes.

Sur la base de cet état des lieux, du travail mené sur la gouvernance, et conformément aux principes de subsidiarité, de complémentarité et de simplification, des sous-groupes par domaine d'activité proposeront une nouvelle configuration des compétences et des responsabilités entre les différents niveaux de pilotage et d'administration, notamment sur :

- l'offre de formation initiale
- l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants,
- la vie étudiante,
- la recherche, l'innovation et la valorisation,
- la formation continue, les relations entreprises,
- l'innovation pédagogique,
- les relations internationales,
- la GRH et la masse salariale,
- les finances,
- le patrimoine et la logistique,
- le système d'information et le numérique,
- la communication,
- les partenariats...

Toute autre thématique qui émergerait des réflexions conduites dans l'état des lieux pourra faire l'objet d'un sous-groupe de travail.

Pour mener à bien cette nouvelle répartition des compétences, et compte tenu de l'ampleur du périmètre à analyser, les sous-groupes seront chargés dans chaque domaine de formuler des préconisations. Ils seront composés du vice-président, du chef de service concerné, du DGS ou d'une DGA et d'un.e secrétaire général.e de pôle.

Après la réunion du congrès en avril 2018, les résultats des travaux relatifs à la gouvernance seront largement partagés. Une nouvelle étape de co-construction pourra alors s'enclencher. Elle sera consacrée aux chantiers transversaux et au fonctionnement institutionnel des pôles.

Sur la base des résultats du chantier gouvernance, les pôles travailleront sur leur organisation institutionnelle en lien avec leur projet stratégique.

Les modèles social, pédagogique, de recherche, international et économique de l'établissement seront élaborés. Les chantiers opérationnels seront lancés : adaptation du processus de contractualisation et du format des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), réorganisation de l'administration universitaire pour tenir compte de la nouvelle répartition des compétences, actualisation du schéma directeur du numérique, actualisation du schéma immobilier et du projet logistique, refonte des modalités d'élaboration du budget.